

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Poste: 35 fr.
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75
RÉSERVES SONT FAITES
De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE: A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

1^{er} Septembre 1884.

LES AFFAIRES DE CHINE.

Dernière dépêche de l'amiral.

Le ministre de la marine a reçu de l'amiral Courbet le télégramme suivant, daté de Pao-Aigu (entrée de la rivière Min), 29 août, à 10 heures soir :

- Toutes les batteries de la rivière Min ont été détruites.
Nous avons brisé au fulmi-coton la majeure partie des canons.
J'ai dû y renoncer pour quelques-uns, parce que nos hommes auraient été exposés à un feu très-vif de mousqueterie sans riposte possible, de la part des réguliers chinois postés sur les hauteurs, en arrière des batteries détruites.
Tous les bâtiments sont sortis aujourd'hui de la rivière.
Plusieurs sont arrivés au mouillage de Matsou.
J'y serai demain avec le Duguay-Trouin qui porte mon pavillon depuis le 25, et avec l'Amphitrite.
Nous n'avons pas trouvé de torpilles, mais seulement un barrage en chaînes avait été préparé. Nous n'avons pas eu de peine à nous en débarrasser.
Voici l'état de nos pertes: 10 tués, dont un officier; 43 blessés grièvement, dont un officier; 28 blessés légèrement, dont un officier supérieur et trois officiers subalternes. En tout: 54.
Il y avait dans chacune des passes Min-pao et Kimpai plusieurs batteries casematées, dont une avait un blindage de 42 centimètres, une autre un blindage de 30 centimètres, parfaitement ajustées les unes sur les autres et boulonnées.
Leurs canons étaient de calibre de 4 à 24 centimètres.

COURBET.

Shanghai, 30 août, midi 10.

(Source anglaise.)

Tous les sujets français ont quitté Canton.

On croit que la destination de l'escadre de l'amiral Courbet est Canton; mais l'on ne sait rien de positif à ce sujet.

Les commandants militaires chinois ont reçu de Pékin l'ordre impérial d'attaquer tous les vaisseaux de guerre français qui entreraient ou quitteraient les ports à traité.

L'ordre impérial porte, en outre, que les navires marchands français actuellement dans ces ports devront en partir immédiatement.

Les lignes télégraphiques du gouvernement chinois n'acceptent plus que les dépêches écrites en langue anglaise.

Le Daily-News dit que la conclusion à tirer du récit officiel de l'affaire de Lang-Son, c'est que les Français sont tenus d'honneur à montrer plus d'indulgence pour leurs adversaires.

Le journal anglais ajoute que le succès de l'amiral Courbet offre une excellente occasion de renouer les négociations. « L'Europe, dit-il encore, doit espérer que cette occasion va être mise immédiatement à profit. »

On lit dans le National :

« On a vu que, dans sa dépêche, l'amiral Courbet ne parle pas de la route que va suivre son escadre en quittant le mouillage de Matsou. Si nous sommes bien informés, l'amiral n'irait pas d'abord à Kelung pour prendre possession de l'île Formose. On croit qu'il s'emparera d'abord de l'île d'Hainan, qui commande le golfe du Tonkin, et dont la possession a une très-grande importance au point de vue de la sécurité de notre nouvelle colonie. »

« On assure d'autre part que le gouvernement a donné à l'amiral Courbet carte blanche pour la direction des opérations militaires sur les côtes de la Chine. En présence des représailles que les Chinois menacent d'exercer sur nos navires, cette mesure est à la fois prudente et sage. »

Il convenait, en effet, de laisser à l'amiral Courbet, dont la conduite habile vient de se manifester avec tant d'éclat, la direction absolue des opérations qu'il jugera nécessaires pour protéger notre commerce et défendre nos intérêts dans les eaux chinoises. »

Chronique générale.

Les conseils généraux ont-ils le droit de faire de la politique en dehors de l'époque où ils sont appelés à élire les sénateurs? Il faut distinguer.

S'ils font de la politique en faveur du gouvernement, ils sont dans leur droit; mais s'ils en font contre le ministère, ils sont dans leur tort.

Nous avons vu des ministres politiquer tout à leur aise au sein de leurs conseils généraux respectifs. Nous avons vu aussi des assemblées départementales en majorité opportunistes se transformer en de petits parlements sous l'œil approbateur du préfet. Rien de plus régulier, paraît-il.

Mais voilà qu'un conseil, radical, celui-ci, s'est permis d'inviter le gouvernement à convoquer les Chambres pour leur poser cette question d'ailleurs un peu tardive: Y a-t-il lieu de déclarer la guerre à la Chine? Aussitôt le préfet a fait entendre de véhémentes protestations en faisant remarquer que c'était là un vœu politique.

Et comme ce conseil récalcitrant faisait mine de passer outre, le préfet a pris son chapeau et la porte.

De là, concluons que l'égalité de tous les citoyens en général et des conseillers généraux en particulier devant la loi, doit prendre place parmi les « vieilles guitares » dont parlait naguère avec un si démocratique dédain la République française.

L'OPINION DE LA Gazette de la Croix.

La Gazette de la Croix, dont on connaît les attaches intimes avec la cour et le monde

terre, posa sa tête sur ses genoux.

— Qu'as-tu, mon bon Thomas? s'écria-t-elle, tu es blessé? parle, je t'en supplie!

Et d'une main fébrile, elle cherchait sa blessure.

Le messager tourna lentement ses yeux vers la porte.

— Sont-ils partis? demanda-t-il avec douceur.

— Qu'importe, Thomas; réponds vite, où es-tu blessé?

— Je crois que vous êtes sauvée, reprit le messager; on ne les entend plus. Quel silence!... quelle triste nuit!...

Louise aperçut alors sa main rouge de sang.

— Thomas, Thomas, s'écria-t-elle de nouveau en sanglotant, je t'en supplie, montre-moi ta blessure?

— C'est inutile, mademoiselle Louise, le coup est mortel: je n'en reviendrai pas, je le sens bien.

— Non! non! Thomas, non! Dieu ne le voudra pas.

— La balle m'a frappé dans le dos... c'est fini! bien fini! On ne verra plus le messager Thomas à Bourg-la-Reine et à Arcueil. Que Dieu ait pitié de moi!

Louise ne put retenir ses sanglots. Enlevant l'habit du messager, elle mit à nu l'affreuse blessure et étancha le sang avec la tendresse et le soin d'une enfant. Puis elle laissa retomber doucement

officiel, prétend que l'entrevue de l'ambassadeur de France avec le prince de Bismark est motivée par le désir du gouvernement français d'exposer au chancelier allemand ses véritables intentions concernant Fou-Tcheou et l'île Formose.

Le commerce allemand, dit la Gazette, a des intérêts assez considérables dans ces contrées. Il est donc probable que M. le baron de Courcel a voulu rassurer le prince de Bismark en déclarant que la France ne songe pas à une occupation permanente de ces deux points et que les commerçants européens établis là-bas n'ont rien à craindre.

Il est certain, ajoute l'officieuse Gazette, que la France gagnerait énormément, si elle pouvait convaincre le prince de Bismark de son intention d'arrêter sa politique orientale dans les limites de ce programme.

LES PLAINTES DE LA Riforma.

La Riforma, journal de Rome et organe de M. Crispi, publie une longue tartine pour prouver que c'est grâce à M. Mancini que l'Italie est tenue à l'écart par ces temps d'activité politique universelle, au moment où de graves événements ont lieu ou se préparent en Europe. Aux colloques des deux empereurs et des deux chanceliers succèdent les allées et venues de M. de Courcel.

La Riforma croit que la médiation allemande entre la France et la Chine est réellesment sur le tapis, mais elle ne croit pas que l'Allemagne et la France trament en commun un remaniement de la carte du littoral de la mer du Nord.

Néanmoins l'Allemagne entre évidemment dans une nouvelle période politique encore obscure pour l'Europe et surtout pour l'Italie. M. de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, ne voit jamais M. de Bismark, et M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne en Italie, n'a avec M. Mancini que des entrevues insignifiantes.

On dit en outre que l'Autriche et l'Allemagne viennent de se concerter dans un but de politique coloniale commune, en laissant de côté leur soi-disant alliée qui devrait

la tête de Thomas sur ses genoux, et jeta les yeux sur ce visage où se lisaient déjà tous les symptômes d'une mort prochaine. Le silence s'était fait autour d'eux: les soldats de ligne, avant d'entrer au fort, qu'ils avaient abandonné par ses défenseurs, poursuivaient les fédérés dans toutes les directions; la foule s'était dispersée, et l'on n'entendait plus que le bruit du vent qui gémissait sous les portes.

Louise n'alla pas moins à la porte, et enlevant le couteau du messager, elle attira la serrure vers elle; mais les fédérés l'avaient refermée extérieurement. Comprenant que tous ses efforts seraient inutiles:

— Au secours! à l'aide! s'écria-t-elle.

Sa voix retentit sous les voûtes, et l'écho seul lui répondit; brisée par son émotion, Louise se retourna vers Thomas dont le visage se contractait et dont les yeux prenaient cet éclat vitreux qui précède la mort. Un frisson de terreur parcourut tous ses membres, une crainte vague s'empara d'elle et, pendant un instant, elle ferma les yeux pour ne plus voir ce terrible spectacle et conserver sa raison.

Mais elle comprit aussitôt son devoir, et rappelant tout son courage, elle revint auprès du messager.

— Laissez-moi prier, dit le pauvre homme; que

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

NOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

... au milieu de l'étroit appartement, Thomas contemplait avec une certaine fierté les vains efforts des fédérés. Penchée sur son bras, Louise essayait à chaque coup. Enfin, le Taciturne se donna de ces vains efforts:

— Mille tonnerres! s'écria-t-il en blasphémant, n'est-ce pas là un moyen de pénétrer dans cette prison?

— Imbécile! répliqua le petit Jules, pourquoi ne l'avez-vous pas laissé loger une balle dans la tête de ce... ?

Le rire moqueur de Thomas vint de nouveau interrompre leur colère. Ils firent le tour de la prison, et cherchant vainement un passage, à ce moment la fusillade retentit de nouveau dans le fort. Des pas précipités se firent entendre dans les corridors, les fédérés s'appelaient et s'interpellaient vivement. Thomas suivait avec

anxiété tous ces mouvements, lorsqu'un nouveau coup plus violent que tous les autres fut frappé contre la porte et brisa les barreaux de chaise et les pieds de la table qui la soutenaient.

— Vite! vite! un dernier effort! hurla le Taciturne.

Saisi d'effroi, le messager se précipita vers la porte, et s'arc-bouta solidement sur les briques, remplaçant ainsi lui-même les contreforts que la secousse avait projetés dans la cellule.

Un nouveau coup fut donné qui fit tomber quelques éclats de bois, mais au même instant les cris de la foule, les pas précipités des fédérés, le roulement des tambours et le son aigu des clairons annonçaient l'arrivée des soldats. Penché sur la porte, les jambes et les bras tendus, Thomas sentait une sueur froide couler sur son front. Encore un effort des fédérés, et la prison était ouverte!

Tout à coup, l'étroite lucarne qui éclairait la cellule fut brisée violemment: un canon de fusil fut introduit par l'ouverture. Louise poussa un cri perçant, en coup de feu retentit, et Thomas tomba à la renverse en étendant les bras, tandis que le petit Jules poussait un éclat de rire féroce en descendant l'échelle qu'il avait apposée contre le mur.

Au péril de sa vie, Louise se précipita vers le messager, le soutint dans sa chute, et se jetant à

être une puissance maritime coloniale par excellence.

La misère à Paris augmente de jour en jour, en raison du piteux état des affaires.

L'œuvre de l'hospitalité de nuit vient de demander au ministre de l'intérieur une subvention pour ouvrir de nouvelles salles d'asile aux quartiers de Ménilmontant et de Vaugirard.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser sa circulaire aux préfets sur la loi relative aux syndicats professionnels. Ce document ne parvient guère à démontrer au radicalisme que les coalitions ouvrières ont désormais pleine liberté. Le gouvernement a très-bien su se réserver un petit article au moyen duquel il pourra toujours atteindre les meneurs qui, par des manœuvres frauduleuses, auront provoqué des grèves.

Des termes aussi vagues laissent le champ libre à toutes les appréciations. Par le fait, en ayant l'air d'accorder satisfaction à l'esprit de désordre, le régime actuel ne s'est nullement désarmé.

La présente loi a plutôt été pour lui une occasion de formuler ses intentions hostiles contre le clergé régulier, puisqu'en proclamant la liberté des associations professionnelles, il a implicitement imposé en principe l'interdiction des associations religieuses.

M. le ministre n'a pas oublié d'appeler sur ce point l'attention de son personnel, qui pourtant, à cet égard, n'a guère besoin de stimulants.

LA CATASTROPHE

DE LA RUE DES PRÊCHEURS.

Samedi soir, une véritable catastrophe, dont les conséquences auraient pu devenir des plus terribles, est venue désoler le quartier Saint-Denis, à Paris.

Entre les nos 83 et 85 de la rue Saint-Denis se trouve la rue des Prêcheurs, petite rue fort étroite et complètement ouverte par une tranchée. Sous le poids probablement des maisons qui bordent cette rue, un tassement s'est produit. Les étais insuffisants ayant cédé, les conduits d'eau se rompirent et un colonne d'eau s'éleva tout à coup jusqu'à la hauteur d'un quatrième étage avec une violence telle que les planches servant à la construction d'étais furent enlevées et projetées en l'air.

En même temps un gros tuyau de gaz s'étant disjoint, une explosion formidable se produisit et un jet de flamme jaillit jusqu'au sommet de la maison portant le n° 83 de la rue Saint-Denis.

Il est facile de concevoir l'effroi des locataires lorsqu'ils purent constater que la maison était envahie par les flammes. Cet effroi fut tel que le nommé Huiart (Pierre), âgé de 89 ans, fleuriste, occupant le deuxième étage de la maison, qui était en train de jouer aux cartes avec sa femme et son fils, âgé de 57 ans, est mort de peur ! On crut tout d'abord

Dieu me pardonne et me reçoive là-haut !

— Vous ne mourrez pas, mon cher Thomas...

— Je vais revoir ma femme et mes petits enfants ! Je souffre bien, mais je suis heureux ; dans quelques minutes...

(La fin à demain.)

CH. SAINT-MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

La 12^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE par V.-A. MALTE-BRUN vient d'être mise en vente par l'éditeur Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y achève son étude du Brandebourg et y commence celle de la Prusse orientale.

A signaler tout particulièrement l'étude militaire de cette province au double point de vue des fortresses et de la répartition des troupes.

Quatre gravures représentant des vues de Lustgarten à Berlin, de Königsberg, de la statue équestre de Frédéric-Guillaume III, et du nouveau bâtiment de l'Université dans cette dernière ville.

En outre, une carte de la Prusse orientale.

à une syncope, et on se mit en devoir de le descendre et de le porter chez le pharmacien, qui ne put constater que le décès.

Un nommé Crié, âgé de 24 ans, employé de commerce au 83, qui s'était généreusement offert pour transporter le vieillard, a été lui-même très-grièvement blessé.

Pendant ce temps, au quatrième étage de la maison, Deschamps, porteur aux halles, dormait tranquillement. Réveillé subitement par le tumulte et par les flammes, ce malheureux a été brûlé d'une façon horrible... Les pompiers l'ont descendu dans un drop ; il poussait des cris à fendre l'âme. Le pharmacien chez qui on l'avait mené la envoyé immédiatement à l'hôpital, dans un état qui laisse peu d'espoir. Un pompier, dont nous n'avons pu savoir le nom, a été également blessé et à moitié asphyxié.

On disait aussi, mais nous ne répétons ce bruit que sous toutes réserves, qu'un enfant avait disparu dans la tranchée. Vu l'heure avancée, il ne nous a pas été possible de constater l'exactitude de ce renseignement, pas plus que la véracité de personnes sur les lieux qui prétendaient qu'il y avait d'autres blessés. A minuit, on s'était rendu maître des flammes, en inondant les conduits, en comblant la tranchée avec du sable et en coupant toutes les conduites de gaz environnantes.

Grâce aux petites lampes électriques portatives des pompiers, ce travail dangereux a pu se terminer sans accident.

En somme, la situation est critique, car l'abondance de l'eau qu'il a fallu jeter dans la tranchée, jointe à celle qui s'est échappée des conduites d'eau, a dû certainement miner les maisons voisines. Par mesure de prudence, l'autorité a fait évacuer tous les immeubles de la rue des Prêcheurs, ainsi que les numéros 81, 83 et 85 de la rue Saint-Denis.

Au premier signal d'alarme, les pompiers de la rue Jean-Jacques-Rousseau étaient arrivés sur les lieux, suivis de la pompe à vapeur de l'état-major.

Nous ne serions point étonnés si un éboulement se produisait de nouveau.

Les actes de dévouement ont naturellement été nombreux.

Un jeune matelot, en congé, passait au moment de l'incendie rue de Rambuteau. Il a grimpé le long du mur pour aider au sauvetage et a pu saisir une jeune femme. Il a été légèrement blessé aux genoux.

MM. Bigory et Constantin, chefs des travaux de l'arrondissement, arrivés des premiers, ont fait preuve de sang-froid et de courage. Ils se trouvaient sur la planche couvrant l'égoût quand le feu a pris. Ils ont aidé les gardiens à faire filer les assistants et ont certainement contribué à sauver bien des malheureux qui, s'ils n'avaient pas quitté les planches à temps, seraient tombés dans la tranchée.

Les gardiens de la paix et les pompiers, sous la direction d'un officier de paix, continuent les fouilles dans l'égoût de la rue des Prêcheurs. Jusqu'à présent, on n'a trouvé que des lambeaux de chair et de vêtements.

On a fait l'appel des pompiers et des gardiens et on a constaté qu'il ne manquait pas un homme. Ajoutons à la liste des blessés un gardien de la brigade C..., qui a été renversé par le choc et grièvement blessé à la tête.

(France nouvelle.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 août.

Les cours ont été très-déballés pendant toute la durée de la Bourse. Le début a été faible jusqu'à la réponse des primes. Après la réponse, le marché est devenu plus calme : le 3 0/0 reste à 78.80, l'amortissable à 80 fr., le 4 1/2 à 108.07 1/2. L'Italien perd 20 centimes sur la clôture d'hier à 75.80.

La Banque de France s'inscrit à 5,030. Le Crédit Foncier est ferme à 1,292.50. Le marché est actif au comptant sur les Obligations Foncières et Communales qui sont tout à fait en dehors de la spéculation.

La Banque d'Escompte cote 517.50. Parmi les Sociétés qui auront à profiter un jour et largement de la reprise des affaires, il convient de citer la Société des Immeubles de France.

Les capitalistes qui l'achèteront au cours déprécié du moment l'ront un placement qui se distinguera à la fois par la solidité, par l'élévation du rendement et par la certitude d'une plus-value importante.

Les Fonds Internationaux sont plus délaissés. Les Consolidés sans changement à 100 1/16.

La Banque Ottomane est à 587.50, la Turc à 8.20, l'Egypte à 297.50.

Les chemins sont tenus : Nord à 1,665 ; Lyon 1,235 ; Orléans 1,320 ; Midi 1,165 ; Est 770 ; Ouest 835.

L'HOMME DU JOUR

Le général de Gallifet

Il y a toujours eu dans l'armée française un général populaire, dont on dit beaucoup de bien et beaucoup de mal ; dont on tourne volontiers en ridicule les particularités, mais en qui l'on a pleine confiance ; qui représente l'union intime du peuple et de l'armée ; qui est l'image même de la bravoure.

Ce général qui a été Bugeaud sous Louis-Philippe, Castellane pendant l'Empire, est aujourd'hui le marquis de Gallifet.

L'incident qui motive son portrait est un acte d'intrépidité, qui a failli lui coûter la vie ; le journal l'a raconté ; rappelons-le en quelques mots.

Une femme ayant un enfant dans ses bras traversait une voie de chemin de fer, au moment où un train arrivait à toute vitesse. Impossible d'arrêter. La femme était perdue. Le général de Gallifet s'élança, prend cette femme et cet enfant et les emporte. D'un bond, il est sur le quai de la gare. Un centième de seconde de plus, c'eût été trop tard. Au point que la locomotive, prenant le général par ses vêtements, l'a traîné jusqu'à l'arrêt total.

Je ne commettrai pas la faute de célébrer sur le mode majeur cet acte de courage, qui est tout naturel ; il faut bien noter cependant que le général de Gallifet a fait preuve de sang-froid et surtout de l'appréciation exacte des possibilités.

Le courage, l'héroïsme même sont toujours des qualités, ils ne deviennent des vertus que quand ils sont utiles. Pour un homme de guerre, la promptitude dans la décision, la sûreté du coup d'œil sont des qualités maîtresses.

Voilà pourquoi le sauvetage accompli par le général de Gallifet, commandant le 12^e corps d'armée à Limoges, a produit une grande impression.

A vrai dire, je ne crois pas que le général ait été fâché du bruit qui s'est fait à cette occasion ; il ne hait pas la publicité et le tapage ; cet amour de la gloriole et du panache fait partie de son caractère et lui donne son originalité.

Bien que né à Paris, il est d'origine méridionale. Les Gallifet sont originaires d'Aix-en-Provence ; ils possèdent encore près de cette ville le château de Tholonet. Lui, c'est le méridional expansif, vantard au besoin, exalté, se grisant de ses paroles, se démenant, toujours en représentation.

Ces hommes-là ne sont jamais indifférents ; ils sont excellents ou pires ; ils savent lutter jusqu'au triomphe ou à la mort.

Napoléon III, qui avait l'exagération des taciturnes, a dit de M. de Gallifet :

— C'est un poseur à la Bayard.

Voici à quelle occasion :

M. de Gallifet avait fait la campagne du Mexique en 1863 ; à la bataille de Puebla il reçut une terrible blessure ; un éclat d'obus lui ouvrit le ventre et lui emporta un morceau de la hanche.

Quand il fut à peu près guéri, le capitaine de Gallifet reçut l'honorable mission de rapporter en France les drapeaux pris à l'ennemi ; il alla les présenter à l'Empereur qui était alors à Vichy.

M. de Gallifet allait s'asseoir à l'ombre d'un des grands arbres du parc et il était bientôt rejoint par des officiers en traitement ; un groupe ne tardait pas à se former et le futur général était amené à raconter son aventure.

Je le vois encore, maigre et sec, le teint bronzé ; de sa voix brève et saccadée, il disait :

« Peuh ! la belle affaire... Nous étions bien lancés. Un obus éclate, je suis renversé. On ne s'arrête pas pour si peu ; les camarades continuent à charger.

» Quand je revins à moi, mes boyaux sortaient. Et puis après ! A la chasse, quand un chien est éventré par un sanglier, nous ne l'abandonnons pas, nous lui remettons les boyaux en place, nous rapprochons les chairs, nous recousons ; et vogue la galère !

» J'essayai d'abord si je pouvais me relever. Oui. Quand je fus à genoux, je mis mes tripes dans mon képi. Encore un effort, j'étais debout ; j'allai cahin-caha jusqu'à l'ambulance, et me voilà ! »

Ce récit était fait avec une crânerie agré- mentée de bonne humeur.

Ce fut bientôt une partie de plaisir de l'écouter. On provoquait M. de Gallifet qui s'y prêtait volontiers.

Il y a vingt et un ans de cela. Que de changements et combien de transformations !

M. de Gallifet est monté rapidement au plus haut degré de la hiérarchie militaire. Il n'a que cinquante-quatre ans, étant né à Paris, le 23 janvier 1830, et il est presque le plus ancien général de division de l'armée. Ce qui lui a valu sa grande fortune militaire, c'est son activité toujours en éveil et une continue présence sous les drapeaux ; j'ajoute qu'il s'est franchement rallié à la République, ce qui est une bonne note, quoiqu'il est marquis, ce qui n'en est pas une mauvaise.

Engagé volontaire en 1848, il a fait toutes les campagnes à partir de la Crimée (1854). Il a été en Italie et au Mexique ; entre-temps il était en Algérie ; en 1870, il fit partie des régiments qui exécutèrent la charge héroïque de Sedan.

Après la guerre il retourna en Algérie.

Il est aujourd'hui commandant du 12^e corps d'armée, président du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense ; il s'est voué à la cavalerie, qu'il veut très mobile, hardie, capable de seconder constamment les grandes opérations, au lieu d'être, comme autrefois, la phalange des héroïques mais presque toujours des inutiles dévouements.

Il donne l'exemple à tous, officiers et soldats ; bien qu'il ait, à cause de sa blessure, le ventre blindé, il passe pour ainsi dire au cheval.

J'ai prié notre confrère M. Henri Roger de Beauvoir de me communiquer quelques renseignements sur le général de Gallifet. M. de Beauvoir a fait des études spéciales sur les hommes de guerre du jour ; il va publier à la librairie Berger-Levrault un beau volume intitulé : *Nos Généraux*.

M. de Beauvoir a bien voulu me confier les épreuves de sa notice relative au général de Gallifet. J'y relève ce trait caractéristique :

« S'il n'est pas tendre aux autres, il faut dire qu'il est et a toujours été dur pour lui-même.

» Il a la réputation de ne pas dormir. Quand il était adjudant, il faisait sa semaine sans se coucher, et n'en paraissait pas plus fatigué pour cela. Il dort cependant quelque peu, comme le commun des mortels ; mais s'il a montré des instincts de magnificence, ce n'est pas dans sa literie, car il couche toujours sur un petit lit de campagne, c'est-à-dire une sorte de lit de sangle à fond de treillis de palmier, avec un matelas de varech, épais comme deux doigts, aplati comme une galette. Et même, pendant les grandes manœuvres, il se prive souvent de cette couche somptueuse et dort, quinze jours durant, sur deux bottes de paille.

» Il y a quelque temps, allant passer une inspection à l'Ecole de Saumur, arrivant à la nuit, il alla au quartier, se fit ouvrir une écurie et se coucha sur la paille en attendant le jour.

Il y a probablement là aussi un peu de cette pose qui est de l'essence même de l'homme ; mais le fait essentiel à retenir, c'est que le général de Gallifet n'a pas besoin de sommeil.

Les grands dormeurs ne sont presque jamais des hommes supérieurs ; leur vie n'est qu'à moitié employée.

Ne pas dormir, quand on a besoin de sommeil, est une souffrance ; mais veiller sans fatigue et continuer à travailler, c'est une force.

Et les hommes qui ne dorment pas peuvent tout de même vivre très-vieux, témoin Emile de Girardin, le maître journaliste.

Le général de Gallifet restera donc très-longtemps encore, il faut l'espérer, à la disposition de la France qui peut avoir d'un jour à l'autre à faire appel à sa valeur.

H. ESCOFFIER.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

SAUMUR.

Ce matin, vers 4 heures, le feu s'est déclaré rue de la Comédie, cour du Bon-Laboureur, dans une écurie occupée par deux chevaux appartenant à M. Guillemet.

Pour le passage, le garçon avait, suivant son usage, suspendu sa lanterne le long de la muraille, au-dessous d'une soupenne servant de grenier à fourrages. Quelques brins de paille pendant du plafond ont pris feu et tout communiqué au foin placé au-dessus. Tout à coup les chevaux, toujours dociles, se montrèrent très-agités et bondissaient, se débattant que le jeune homme les étrillait. C'est à ce moment qu'en levant les yeux il vit le feu au-dessus de sa tête.

Son premier soin fut de sortir les chevaux, ce qu'il ne put faire qu'avec de grandes difficultés. En même temps, il appelait à son aide. La proximité de la pompe du théâtre permit d'avoir de prompts secours, et le feu n'eut pas le temps de faire beaucoup de ravages.

La police et la gendarmerie sont arrivées aussitôt pour présider à l'organisation des secours; M. Vinsonneau, adjoint, était également présent.

Trois pompes ont été amenées; une seule a fonctionné. Le voisinage d'une bouche d'eau a été d'un grand secours et dès 6 heures le public se retirait.

Les pertes, tant pour l'immeuble que pour les fourrages, atteignent 600 fr. environ, couvertes par une assurance.

Hier soir, une agression des plus brutales eut lieu dans un cabaret, quartier des Ponds. Sans provocation ni altercation aucune, deux individus ont frappé à coups redoublés, avec un gros verre d'auberge, un ouvrier qui prenait une consommation.

Le verre a été brisé sur sa tête et a occasionné une large blessure par où le sang s'échappait en abondance. L'hémorragie était telle qu'on a eu des craintes sérieuses pour la vie de la victime. M. le commissaire de police l'a fait conduire à l'hospice et fait appeler le docteur Coutant.

Le malheureux est dans une très-grande faiblesse. Les coupables se sont sauvés, mais leur nom est connu, et ils ne pourront échapper aux recherches de la gendarmerie.

ACTE DE BARBARIE.

Le fait suivant vient de se passer dans une commune des environs de Saumur. Un cultivateur, aidé de son père, rentrait du chaume; la charrette était d'emprunt, mais le cheval lui appartenait.

Au moment de déboucher sur la grande route, par un chemin de traverse, la charrette pesamment chargée tombe dans une ornière; le pauvre cheval fait des efforts inutiles pour la dégager et reçoit une grêle de coups de fouet qui n'avancent pas la besogne.

Une idée impossible et surtout barbare vient à notre homme. Il fait un bouchon de chaume, l'attache sous la queue de son cheval, et y met le feu.

Le pauvre bête a été cruellement brûlée, le chaume a pris feu, la charrette a été réduite en cendres et une dizaine de ceps de vigne qui se trouvaient au bord du chemin ont été rôtis.

Le cultivateur en sera pour quelques centaines de francs, et il est à croire qu'il ne sera pas tenté de recommencer.

Nous ne conseillerons pas à un voisin de lui prêter de nouveau sa charrette. Quant à l'idée, elle est barbare.

Les manœuvres de la 35^e brigade

Des manœuvres de brigade auront lieu, le 5 au 19 septembre, par la 35^e brigade d'infanterie, sous la direction de M. le général Dusan.

Voici les troupes désignées pour y prendre part :

- 1^{er} bataillon de chasseurs;
- 32^e de ligne;
- 66^e de ligne;
- 1^{er} et 2^e batteries montées du 33^e d'artillerie;
- 1^{er} et 2^e escadrons du 3^e dragons.

Services auxiliaires : détachements de la section de commis et ouvriers d'administration; de la 9^e section d'infirmiers, du 9^e escadron du train des équipages militaires.

THEME GÉNÉRAL DES MANŒUVRES

Le thème général des manœuvres a été arrêté, en principe, ainsi qu'il suit :

Un corps d'armée appartenant à une armée victorieuse, se dirige de Vendôme

sur Tours pour s'emparer des ponts de cette ville et opérer au sud de la Loire. Ce corps d'armée détache une brigade d'infanterie, 2 escadrons, 2 batteries, dans la direction de Château-la-Vallière pour couvrir son flanc droit et disperse quelques rassemblements signalés dans la direction de Noyant-Baugé.

Cantonnements.

1^{re} journée. — 5 septembre.
18^e bataillon de chasseurs, Pernay.
32^e et 66^e de ligne, Ambillou.
Réservistes du 32^e, venant de Châtellerault, Neuillé-Pont-Pierre.
Quartier général à Pernay.

2^e journée. — 6 septembre.
66^e de ligne, cavalerie, artillerie, Château-la-Vallière.
18^e bataillon de chasseurs, Villiers-au-Bouin.
32^e de ligne, Couesmes.
Quartier général à Château-la-Vallière.

3^e journée. — 7 septembre.
Repos.
Les troupes resteront sur leurs cantonnements.

4^e journée. — 8 septembre.
66^e de ligne, artillerie, cavalerie, Marcilly-sur-Maulne, Bray-sur-Maulne.
32^e de ligne, Château-la-Vallière.
18^e bataillon de chasseurs, Lublé.
Quartier général à Château-la-Vallière.

5^e journée. — 9 septembre.
Cavalerie, moins 2 pelotons, Denezé.
66^e, 32^e artillerie, moins une section, Noyant.
18^e bataillon de chasseurs, 2 pelotons de cavalerie et une section d'artillerie, Larçay.
Quartier général à Noyant.

6^e journée. — 10 septembre.
Cavalerie, le Vieil-Baugé.
13^e bataillon de chasseurs, 32^e, 66^e de ligne, artillerie, Baugé.
Quartier général à Baugé.

7^e journée. — 11 septembre.
Cavalerie, moins deux pelotons, Chartréne.
32^e, moins un bataillon, 66^e, artillerie, moins une section, Cuon.
Un bataillon du 32^e, deux pelotons de cavalerie, une section d'artillerie, Echemtré.
Quartier général à Cuon.

8^e journée. — 12 septembre.
Toute la brigade, Longué et Saint-Philibert-du-Peuple.
Les troupes figurant l'ennemi à Jumelles.

9^e journée. — 13 septembre.
Cavalerie, Brain-sur-Allonnes.
Deux bataillons du 32^e, 66^e, artillerie, Allonnes.
Ennemi, Neuillé.
Quartier général à Allonnes.

10^e journée. — 14 septembre.
Repos.
Les troupes conserveront les mêmes cantonnements.

11^e journée. — 15 septembre.
Toute la brigade à Bourgueil.
L'ennemi à Brain-sur-Allonnes.

12^e journée. — 16 septembre.
Toute la brigade à Saint-Patrice.
L'ennemi à Restigné.

13^e journée. — 17 septembre.
18^e bataillon de chasseurs, 32^e, 66^e, artillerie, cavalerie à Langeais.
Quartier général à Langeais.

14^e journée. — 18 septembre.
Revue à Langeais et dislocation.

15^e journée. — 19 septembre.
Rentrée à Tours.

Les manœuvres.

8 septembre. — Manœuvres de régiment contre régiment, près de Marcilly-sur-Maulne.

9 septembre. — Marche sur Noyant. — Établissement d'avant-postes.

10 septembre. — Manœuvre de brigade contre un ennemi figuré. — Attaque de la position de la Maison-Neuve, au sud de Lessa.

11 septembre. — Occupation et mise en état de défense de la position de Bel-Aire, au nord de Cuon.

12 septembre. — Défense de la position de Bel-Aire. — Marche en retraite sur Longué.

13 septembre. — Marche en retraite sur Allonnes. — Combat d'arrière-garde aux Rochers.

15 septembre. — Marche en retraite sur Bourgueil.

16 septembre. — Marche en retraite sur Saint-Patrice.

17 septembre. — Marche en retraite sur Langeais.

18 septembre. — Revue de clôture à Langeais.

Ce sont là, on le conçoit, des indications générales qui pourront se trouver modifiées dans les détails. Elles permettront cependant à nos concitoyens des cantons occupés par les troupes, du 5 au 19 septembre, de suivre utilement la période de manœuvres de la 35^e brigade.

(Journal d'Indre-et-Loire).

Le Journal de Maine-et-Loire consacre un long article aux concours de Brain-sur-l'Authion et de Vihiers. L'auteur, M. Bouchard, après avoir rendu hommage au mé-

rite de chacun et plus particulièrement de l'exploitation viticole de M. Pascal Poitou, de Martigné-Briand, termine son article par les lignes suivantes :

« Parmi les lauréats du canton de Vihiers, nous trouvons également M. Fermé des Chesneaux, de Dampierre. Son excellente charrue Braban et vigneronne a reçu un diplôme d'honneur et une médaille d'argent grand module. Cela ne nous surprend aucunement, c'est un instrument parfait. »

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 30^e séance, le 31 août 1884.
Stand de l'École de cavalerie, à 200 mètres.

Tireurs	46
Balles tirées	96
Balles mises	65
Nombre de points	94
Résultat : 67.64 p.0/0.	

Prix : une médaille bronze avec diplôme. M. Hatin, sous-officier.

31^e séance, au stand, à 200 mètres, le jeudi 4 septembre 1884, de 8 heures à 10 heures du matin.

MM. les Membres de la Société sont tous invités à se trouver, porteurs de livrets, au pavillon Gambetta (tir national de Vincennes), le dimanche 7 septembre 1884, à 10 heures du matin.

G. DOUSSAIN.

Éclairage électrique

DU GRAND-HÔTEL ET DU CAFÉ CHOTTIN, A ANGERS.

Depuis quelques jours, dit l'Anjou, nous avons vu se manifester dans notre ville un nouvel essai d'éclairage électrique et nous avons été émerveillés des résultats obtenus; c'est le procédé Edison à l'incandescence dans le vide.

Pour que nos lecteurs soient au courant des résultats obtenus, nous devons leur faire un petit historique de la question.

Jusqu'à ce jour, la lumière électrique était restée dans le domaine des grands foyers, variant de cinquante à cinq cents becs Carcel, que l'on appelle l'arc voltaïque.

Cette lumière est applicable à certains cas spéciaux où l'on a de grands espaces à éclairer et où le foyer lumineux peut être placé assez haut pour ne point gêner la vue.

Des applications nombreuses ont été faites; pour n'en citer qu'une, nous nommerons les ardoisières d'Angers; d'autres essais ont été faits, entre autres celui fait par la lampe-Soleil au café Gasnault. Le résultat, dans un espace restreint, a pu convaincre que l'arc n'était pas possible pour de petits espaces.

Un inventeur américain, nommé Edison, après de nombreuses recherches, a réussi à créer une lampe de la valeur d'un ou deux becs de gaz et pouvant le remplacer dans toutes ses applications.

Une Société française, frappée de ces avantages, acheta le brevet européen. Aidée dans son œuvre par des ingénieurs français, la Société ne tarda pas à prendre un développement considérable et, aujourd'hui, plus de cinq cents applications son faites en France dans les usines et chez les particuliers.

Un homme à la recherche de nouveautés pratiques, M. Hillaire-Desbois, vient d'en faire l'application au Grand-Hôtel et au café Chottin. Un de nos industriels d'Angers bien connu, M. Coindreau fils, distillateur, frappé de l'avantage de cet éclairage dans son établissement rempli de vapeurs alcooliques, en fit, le premier, l'application dans ses ateliers.

L'éclairage électrique est donc installé à Angers, et nous avons pu nous en rendre compte.

4^e Dans le Grand-Hôtel où la salle de table d'hôte, le restaurant, le grand vestibule et le rez-de-chaussée se prêtent merveilleusement à cet éclairage; douze lustres et lampes séparés s'allument instantanément, à volonté. Rien n'a été changé au système existant; deux fils conducteurs amènent la lumière dans la lampe qui remplace le bec de gaz. Dans le passage, les globes du Grand-Hôtel, la vitrine Coindreau fils produisent un excellent effet.

Au café Chottin l'effet est des plus saisissants : beaucoup de lumière, absolument fixe; plus de chaleur, car les lampes Edison brûlant dans le vide ne dégagent ni chaleur, ni acide carbonique, ni acide sulfureux, les dorures et les peintures ne peuvent s'altérer pas plus que l'air ambiant; absence complète d'incendie. Quand le public angevin sera bien convaincu des avantages de cette lumière, la Société française Edison a l'intention de s'adresser à elle pour créer une usine centrale qui éclairera une partie de la ville. Nous faisons tous nos vœux pour voir se réaliser un pareil projet à Angers qui serait une des premières villes de France qui aurait cet éclairage.

Nous apprenons, du reste, que la ville de Saint-Etienne vient de traiter avec la Société française Edison pour son éclairage.

Le Grand-Opéra, la Banque de France, l'Hôtel-de-Ville, après des essais de divers systèmes, viennent de l'adopter définitivement pour tous leurs services. D'autres théâtres à Paris, à Lyon, à Rouen, se disposent à en faire l'application. Il serait à désirer de voir Angers suivre cet exemple qui mettrait son théâtre à l'abri de toute chance d'incendie et ne donnerait au public de la salle ni chaleur ni air vicié.

Publications de mariage.

Léon Paris, employé de commerce, de Saumur, et Jeanne-Marthe Achard, modiste, de Chinon.

Eugène-François Diot, cocher, et Henriette-Louise Poirier, domestique, tous deux de Saumur.

Albert Granval, cultivateur, de Saumur, et Gabrielle Meunier, domestique, de Châtillon (Deux-Sèvres).

Étienne Daperré, tapissier, et Hortense-Marie-Antonia Bolognesi, employée de commerce, tous deux de Saumur.

Théodule-Julien Beaujon, marinier, de Saumur, et Célestine-Anne Muraud, sans profession, du Theureil.

Les personnes affaiblies ou anémiques, auxquelles l'emploi du fer est recommandé, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER BRAVAIS de préférence à toutes autres préparations ferrugineuses.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 43; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 179. Le 24 août 1883-1884. Le retour de Gerville-Réache. La guerre avec la Chine. Les beautés du gouvernement républicain. Suffrage universel. Emprunts. Le conseil municipal de P.-L.-M. Monsieur Grévy (chanson).

UNE BONNE RÉOLUTION. — L'administration de la Lanterne d'Arlequin, dans le but de rendre sa publication accessible à tout le monde, vient de décider qu'à partir du 1^{er} juillet, le prix de l'abonnement est fixé à 6 fr.; nos abonnés continueront à la recevoir au prix de 5 fr., en envoyant à la direction à Tours, rue Richelieu, 43, avec le prix de leur abonnement de faveur, la bande du journal.

L'ART NATIONAL, Etude sur

l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

En temps d'épidémie ou de chaleur, faire usage du goudron Guyot.

Le Goudron Guyot est une liqueur qui sert à préparer une eau de goudron très-agréable. Le goudron Guyot raffraîchit et purifie le sang, il fortifie l'estomac. Il a été expérimenté avec succès dans les hôpitaux de France, Belgique et Espagne contre les affections de la gorge, de la poitrine et de la vessie. Prix du flacon (pour 48 verres de boisson), 2 fr. dans toutes les pharmacies.

Si l'on veut avoir le véritable Goudron Guyot, exiger sur l'étiquette la signature E. Guyot et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.

Marché de Saumur du 30 Août

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	lin.	70	—	—
Halle, moy. 77	14	luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	60	—
Orge	65	luzerne	780	45	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	40 à 45	—
Fèves	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire Jaene . .	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{er} qualité	200	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	100	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1883, 1 ^{er} id.	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	85	à	»
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{er} id.	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	85	à	»
Le Puy-N.-E. et environs 1883, 1 ^{er} id.	90	à	»
Id. 1883, 2 ^e id.	80	à	»
La Vienne, 1883,	60	à	65

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1883,	140	à	»
Id. 1883,	»	à	»
Champigny, 1883,	200	à	»
Id. 1883,	170	à	»
Id. 1883,	170	à	»
Id. 1883,	170	à	»
Varrains, 1883,	120	à	»
Varrains, 1883,	»	à	»
Bourgueil, 1883,	150	à	»
Id. 1883,	100	à	»
Id. 1883,	100	à	»
Id. 1883,	100	à	»
Restigné 1883,	140	à	»
Id. 1883,	135	à	»
Chinon, 1883,	130	à	»
Id. 1883,	130	à	»
Id. 1883,	130	à	»
Id. 1883,	130	à	»

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 30 août 1884.

Les Regains (poésie), 1 gravure.
Chronique parisienne, par A. de Bouviller.
Minet Rouge (1 gravure), par Ch. Baissac.
Batavia et Buitenzorg (1 gravure), par Beau de Saint Pol Lias.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite et fin), par Marc Twain.
Marie-Rose (nouvelle), par Gérald.
La Maîtresse de la maison.
Sphinxiana.

Abonnement: Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureau: Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes.

Sommaire du n° 150.

TEXTE. — Salomon, par Alph. Baralle. — La musique et les théâtres de Paris en 1790. — La Muse britannique. — Le rythme musical. — Les Deux Roses. — Revue des concerts. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE. — Madeleine, mélodie avec accompagnement de piano, de L. Lacombe. — 2^e suite

des Échos de Bretagne de Dunezal. — Marie, polka de Frédéric Barbier.

ILLUSTRATION. — Portrait de Salomon, de l'Opéra.

Primes gratuites. — Demander un numéro gratis au Directeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co,
rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

PAUL GODET, propriétaire gérant.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1885.
LE MAGASIN
Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n° 1.
S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A LOUER
Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.
S'adresser rue d'Orléans, 73.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1885.
BEAU ET VASTE
MAGASIN
Rue du Port-Cigogne.
S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A VENDRE
Belle JUMENT carrossière, baiclaire, 8 ans;
Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE CUVE
Pouvant contenir trois barriques et servir de pressoir.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
DE SUITE,
Pour cause de décès,
MAGASIN D'ÉPICERIE
Mercurerie, Rouennerie
Auberge avec Billard
Situé à Bizay, commune d'Épieds (Maine-et-Loire).
S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu. (536)

AUX ÉLÉGANTS
CHÉMISERIE MODÈLE
M. MONTEL
43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des **RÉPARATIONS.**
M. BEAUFILS-ARDOUIN prévient le public qu'il interdit la chasse sur ses propriétés, communes de Varennes-sous-Montsoreau, Villebernier et Russé. (621)

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (876)

DEUX JEUNES GENS demandent **une place.**
S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

AVIS
L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

REPRÉSENTATION SÉRIEUSE.—
Affaire sûre. 15 fr. par jour; en voyageant 30 fr. Articles nouveaux. — S'adresser Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, Paris.

Les Magasins de la Glaneuse
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.
DEMANDENT:
Une **apprentie** pour les Modes, Et un **garçon de magasin** sachant lire et écrire.
Conditions avantageuses.

ON DEMANDE un associé, pour une boucherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

M^o BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, demande un **clerc** au courant d'une étude. (620)

PRIX
Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES
Mention spéciale et Médaille d'argent
M. DOVALLE
Constructeur à RESTIGNÉ
Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Pharmacie A. CLOSIER
20, rue du Marché-Noir, 20
SAUMUR
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.
Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve, à la **Pharmacie**, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.
PRIX MODÉRÉS
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'EAU de SUZ Vaccine de la Bouche
Supprimant l'INSTANTANÉMENT et TOUJOURS les **MAUX de DENTS** et, par conséquent, l'Extraction & l'Aurification.
S'adresser à M. Suez, 10, Rue Ampère, PARIS.
Se trouve à Saumur, chez MM. DÉCART, coif-parf.; BOUCHET, coiffeur, 2, rue St-Jean; RENÉ, coif-parf., 39, rue St-Jean; LAUMONDAIS, pharm., 58, place de la Bilange.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-poste.
6	55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9	13 — matin, omnibus-mixte.
1	25 — soir, —
3	33 — express.
7	15 — omnibus.
10	36 — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
8	21 — omnibus.
9	37 — express.
12	48 — soir, omnibus-mixte.
4	44 — —
7	4 — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.
10	24 — —

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08
Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 24	2 11	5	8 51
Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 07
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 20	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Argay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Argay	7 50	2 52	8 38
Loudun	8 42	3 30	9 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7